

Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?

Frédéric Mounier, envoyé spécial permanent du journal La Croix à Rome, rappelle les sept axes de la nouvelle évangélisation évoqués par le Synode des évêques réuni à Rome (du 7 au 28 octobre 2012), qui avait pour thème : "La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne".



La dimension missionnaire de l'Église est permanente

« Nous proposons que l'Église proclame la dimension permanente et mondiale de sa mission, en vue d'encourager toutes les Églises particulières à évangéliser. Tout d'abord l'évangélisation "ad gentes" est l'annonce de l'Évangile à ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ. Ensuite, elle inclut la croissance continue dans la foi, qui est la vie ordinaire de l'Église. Enfin, la nouvelle évangélisation est spécialement orientée vers ceux qui ont pris leurs distances vis-à-vis de l'Église. » (Proposition n°7)

« S'adapter aux cultures urbaines »

« L'Église reconnaît que les villes et la culture urbaine qu'elles expriment, autant que les transformations qu'on y observe, sont un lieu privilégié pour la nouvelle évangélisation. Mettant en œuvre un plan pastoral urbain, l'Église veut identifier et comprendre ces expériences, ces langages et ces modes de vie propres aux sociétés urbaines. » (n°25)

« L'institution d'un ministère de catéchiste »

« Une bonne catéchèse est indispensable à la nouvelle évangélisation. (...) Il faut tout faire, en fonction des possibilités locales, pour disposer de catéchistes avec une bonne formation ecclésiale, biblique, doctrinale et pédagogique. Le témoignage personnel, en lui-même, est une forme puissante de catéchèse. (...) Selon la lettre apostolique Ministeria quaedam de Paul VI, les conférences épiscopales ont la possibilité de demander au Saint-Siège l'institution d'un ministère de catéchiste. » (n° 29)

Le rôle central de la paroisse

« La paroisse continue à être la première présence de l'Église, le lieu et l'instrument de la vie chrétienne, capable d'offrir la possibilité d'un dialogue entre les hommes, adapté à l'écoute et à l'annonce de la Parole de Dieu, par la catéchèse, l'exercice de la

charité, la prière, l'adoration et de joyeuses célébrations eucharistiques. (...) Les paroisses devraient constituer des cellules vivantes, lieux de promotion de la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ, expérimenter la richesse de la liturgie, donner une formation chrétienne tant initiale que permanente, et éduquer tous les baptisés à la fraternité et à la charité, spécialement envers les plus pauvres. » (n°26)

L'indispensable autorité de l'évêque

« Les diocèses sont une "portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur" (Christus Dominus, 11), au sein duquel les diverses réalités charismatiques reconnaissent l'autorité de l'évêque comme nécessaire à leur propre action au service de la communion ecclésiale. (...) Les dons hiérarchiques et les dons charismatiques, découlant de l'Esprit de Dieu, ne sont pas en compétition mais co-essentiels à la vie de l'Église et à l'efficacité de son action missionnaire. » (n°43)

L'égale dignité des hommes et des femmes

« L'Église apprécie l'égale dignité des hommes et des femmes dans la société comme étant créés à l'image de Dieu, et au sein de l'Église sur la base de leur vocation commune de baptisés en Christ. (...) Le synode reconnaît qu'aujourd'hui, les femmes (laïques et religieuses) ensemble avec les hommes, contribuent à la réflexion théologique à tous les niveaux, et partagent leurs responsabilités pastorales à tous les niveaux, faisant ainsi progresser la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi. » (n°46)

Intensifier les relations avec les musulmans

« Le dialogue avec tous les croyants est une partie de la nouvelle évangélisation. L'Église invite les chrétiens à persévérer et à intensifier leurs relations avec les musulmans. (...) En dépit des difficultés, ce dialogue doit se poursuivre. (...) Fidèle à l'enseignement de Vatican II, l'Église respecte les autres religions et leurs croyants et est heureuse de collaborer avec elles dans la défense et la promotion de la dignité inviolable de la personne. » (n°53)

Frederic Mounier, envoyé spécial permanent de la Croix à Rome, octobre 2012. Article paru dans la Croix du lundi 29 octobre 2012